



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE,
DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)**

Formation « des carrières »

**Compte-rendu de la réunion du mardi 5 juillet 2022 à 9h30
VISIO-CONFERENCE**

La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), formation « des carrières », s'est réunie le 5 juillet 2022 à 9h30, en visioconférence sous la présidence de Monsieur Stéphane SINAGOGA, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre.

La liste des personnes présentes est la suivante :

Représentants des collectivités territoriales :

- M. Roland CAILLAUD, Maire de Pouligny-Saint-Pierre, 1 voix
- M. Daniel CALAME, Maire de Saint-Plantaire, 1 voix

Représentants des services de l'État :

- M. Bernard DESSERPRIX, Chef de l'Unité Interdépartementale Cher et Indre, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL, 2 voix
- Mme Emilie MICHEL, Cheffe par intérim du Service Appui Transversal et Transition Énergétique (SATTE), Direction Départementale des Territoires DDT, 2 voix
- M. Gerhard SCHELLER, UDAP 36, Architecte des Bâtiments de France, Chef de Service Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine, 1 voix

Personnalités qualifiées :

- M. Yves-Michel BUTIN, Association Indre Nature, 1 voix
- M. Pierre REMERAND, Délégué départemental de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, 1 voix

Personnes compétentes (représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières) :

- M. Florian CLARET, Imerys Ceramics France, 1 voix
- M. Guillaume GUIGNARD, ABC (Agrégats, Béton, Centre), 1 voix

Maire de la commune concernée disposant d'une voix délibérative au titre de l'article R341-23 du code de l'environnement

- M. Loïc DODY, Directeur des services techniques, Villedieu-sur-Indre, 1 voix

Pouvoirs accordés :

- M. Jacques FILLOUX, Syndicat de la Propriété Privée Rurale, 1 voix, à M. Bernard DESSERPRIX, Chef de l'Unité Interdépartementale Cher et Indre, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL
- M. Patrick LEGER, Président de la Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique, 1 voix, à M. Yves-Michel BUTIN, Association Indre Nature
- M. Hervé CHAMPIGNY, Ligérienne Granulats, 1 voix, à M. Florian CLARET, Carrières de Cluis

Membres excusés :

- M. Gérard BLONDEAU, Conseiller départemental du canton du Blanc
- M. Sébastien LALANGE – Maire de Paulnay
- M. Sébastien BRUNET – Société COLAS, Chef de Centre

Assistaient également à cette réunion :

- M. Thierry DUBOIS, Inspecteur des Installations Classées, DREAL
- Mme Fabienne BASCIO, Chef du Bureau de l'Environnement, Préfecture
- Mme Nadia BOUMELLASSA, Bureau de l'Environnement, Préfecture
- Mme Anne-Lise PLAS – Chef de projet de la Société Ligérienne Granulats Pour la Société Lavaux
- M. Eric LIGLET – Président de la Société Ligérienne Granulats

M. le Secrétaire général accueille les participants et constate que le quorum est atteint. La commission peut valablement délibérer.

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Lavaux pour le prolongement de la durée d'exploitation et l'extension de sa carrière de calcaire « Le Bois du Prieuré » sur le territoire de la commune de Villedieu-sur-Indre.

Rapporteur : M. Thierry DUBOIS (UD 36-DREAL Centre-Val de Loire)

Monsieur DUBOIS lit la présentation projetée. Cette dernière est jointe au présent compte-rendu. En conclusion, l'inspection des installations classées donne un avis favorable pour ce projet.

Monsieur DUBOIS présente ensuite les modifications apportées sur le projet d'arrêté préfectoral, en application du dernier alinéa de l'article R. 181-40 du Code de l'environnement.

M. le Secrétaire général remercie M. DUBOIS pour sa présentation et donne la parole à M. DODY, Directeur des services techniques de la commune de Villedieu-sur-Indre.

M. DODY excuse le maire retenu par ailleurs et remercie la DREAL pour sa présentation. Il prend note que la surface de la parcelle D104p est extraite de l'arrêté.

M. LIGLET indique qu'il n'a pas de précisions à apporter, la présentation de la DREAL étant exhaustive et qu'il se tient à disposition pour répondre aux questions des membres.

Aucune question n'étant posée, il est proposé de passer au vote.

Déconnexion des pétitionnaires

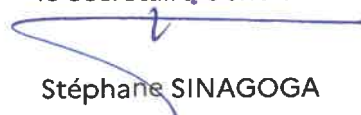
Vote :

Favorables :	15
Abstention :	0
Défavorables :	0

Le dossier recueille un avis favorable à l'unanimité de la CDNPS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général



Stéphane SINAGOGA